

# Communiqué de presse

## *Pour diffusion immédiate*

### DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR DUE AUX FEUX DE FORÊT CE MATIN

**Gatineau, le 7 juin 2023** - La qualité de l'air de la région est fortement affectée ce matin par le passage de fumée provenant des feux de forêt. Il est particulièrement important de suivre les consignes cet avant-midi pour éviter l'exposition à la fumée. Selon les plus récentes prévisions, la qualité de l'air de la région devrait s'améliorer au courant de la journée. Toutefois, l'odeur de fumée et le ciel voilé devraient perdurer dans les prochains jours.

Pour la population affectée par cette fumée, il importe de limiter votre exposition à celle-ci. Cette fumée peut irriter les yeux et causer des larmoiements, de la toux et un écoulement nasal. Il est important alors d'appliquer autant que possible les mesures suivantes :

- De limiter les activités extérieures;
- Fermer les portes et les fenêtres ainsi que les portes de garage des habitations, des milieux de vie (incluant les services de garde), des écoles et des milieux de travail;
- Éviter les apports d'air extérieur par les systèmes d'échangeur d'air (p. ex. : arrêter l'échangeur d'air ou l'utiliser en mode recirculation);
- Soutenir les personnes vulnérables en situation d'isolement social dans l'application de ces précautions.

Les effets sur la santé peuvent être plus importants pour les personnes asthmatiques ou celles souffrant de problèmes cardiaques ou de problèmes respiratoires comme l'emphysème et la bronchite chronique, et ce, peu importe leur âge. Pour ces personnes, lorsque les indices de qualité de l'air sont mauvais, il est aussi recommandé :

- De s'assurer d'avoir accès à sa médication et de suivre son plan de traitement convenu avec son médecin traitant;
- De communiquer avec Info-Santé en composant le 811, option 1, si certains malaises persistent ou s'accroissent.

La Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais recommande à la population de demeurer attentive aux avis publics et aux alertes quant à la qualité de l'air et à la fumée.

Pour suivre l'indice de qualité d'air de la région, vous pouvez consulter les sites suivants:

- Le site pour la Cote air santé (qualité de l'air) d'Environnement Canada :  
[https://meteo.gc.ca/airquality/pages/provincial\\_summary/qc\\_f.html](https://meteo.gc.ca/airquality/pages/provincial_summary/qc_f.html)
- Le site de Météo média, en effectuant une recherche par ville (exemple pour Gatineau) :  
<https://www.meteomedia.com/ca/meteo/quebec/gatineau>

Pour plus d'informations sur la fumée causée par les feux de forêt, vous pouvez consulter le site du Gouvernement du Québec :

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/quoi-faire-avant-pendant-apres-urgence-sinistre/feu-de-foret/etat-de-situation#c216378>

- 30-

**Pour plus de renseignements :**

**Services des relations médias**

Centre intégré de Santé et de Services sociaux de l'Outaouais

07.relations\_medias@ssss.gouv.qc.ca

Téléphone : 819 966-6583